

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



ÉTAT DU LAC: UNE SITUATION ENCORE INSATISFAISANTE

A l'occasion de sa 32^{ème} session annuelle qui s'est tenue les 20 et 21 octobre 1993 à Yvoire, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution (CIPEL) a exposé les résultats de ses investigations concernant l'état du Léman en 1992.

Diminution du phosphore

La tendance à la baisse de la concentration en phosphore dans les eaux du lac se poursuit fort heureusement. Amorcée en 1979, cette diminution (44%) aboutit à une concentration de 50 microgr. P/litre (Fig. 1).

Cette évolution favorable est à mettre en relation avec les efforts d'assainissement des eaux usées domestiques et industrielles (en particulier avec la déphosphatation pratiquée dans certaines stations d'épuration), avec la suppression des phosphates dans les produits de lessive pour textiles en Suisse et leur réduction en France, enfin avec les efforts consentis par les milieux agricoles visant à limiter les pertes des sols en nutriments (mesures anti-érosion pour maîtriser les déchets de ferme, utilisation rationnelle des engrais, etc.). Une évolution à la baisse est aussi enregistrée pour les nitrates.

Encore trop de phosphore

Malgré la baisse de la concentration en phosphore dans les eaux du

lac, la production d'algues, génératrice des déséquilibres écologiques du système lacustre, reste largement excessive. Il faut encore absolument diminuer les apports de phosphore au lac.

Une baisse de 44% du phosphore dans le lac, c'est impressionnant. Toutefois, pour prendre la mesure de ce chiffre, il est nécessaire de confronter la valeur actuelle de la concentration en phosphore (50 microgr./litre) à la valeur à

atteindre, soit environ 25 microgr./litre, pour être en mesure de limiter efficacement la prolifération des algues.

Situation critique au fond du lac

La prolifération excessive des algues en surface donne naissance à une production importante de matière organique morte qui est décomposée par les micro-organismes (bactéries, micro-champignons) conduisant à une désoxygé-

Figure 1: Evolution de la concentration moyenne pondérée (microgr./litre) et du stock (tonnes) de phosphore total dans le Léman (d'après CIPEL, 1993)

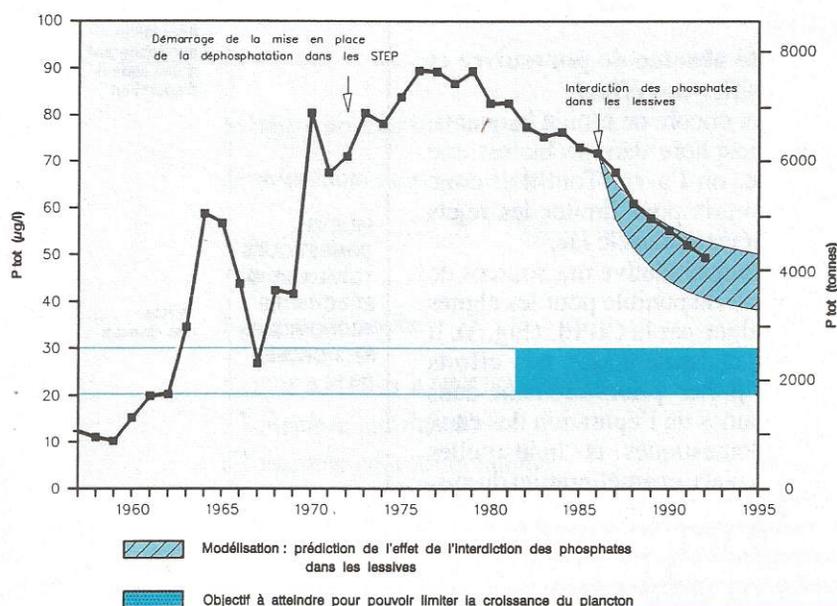
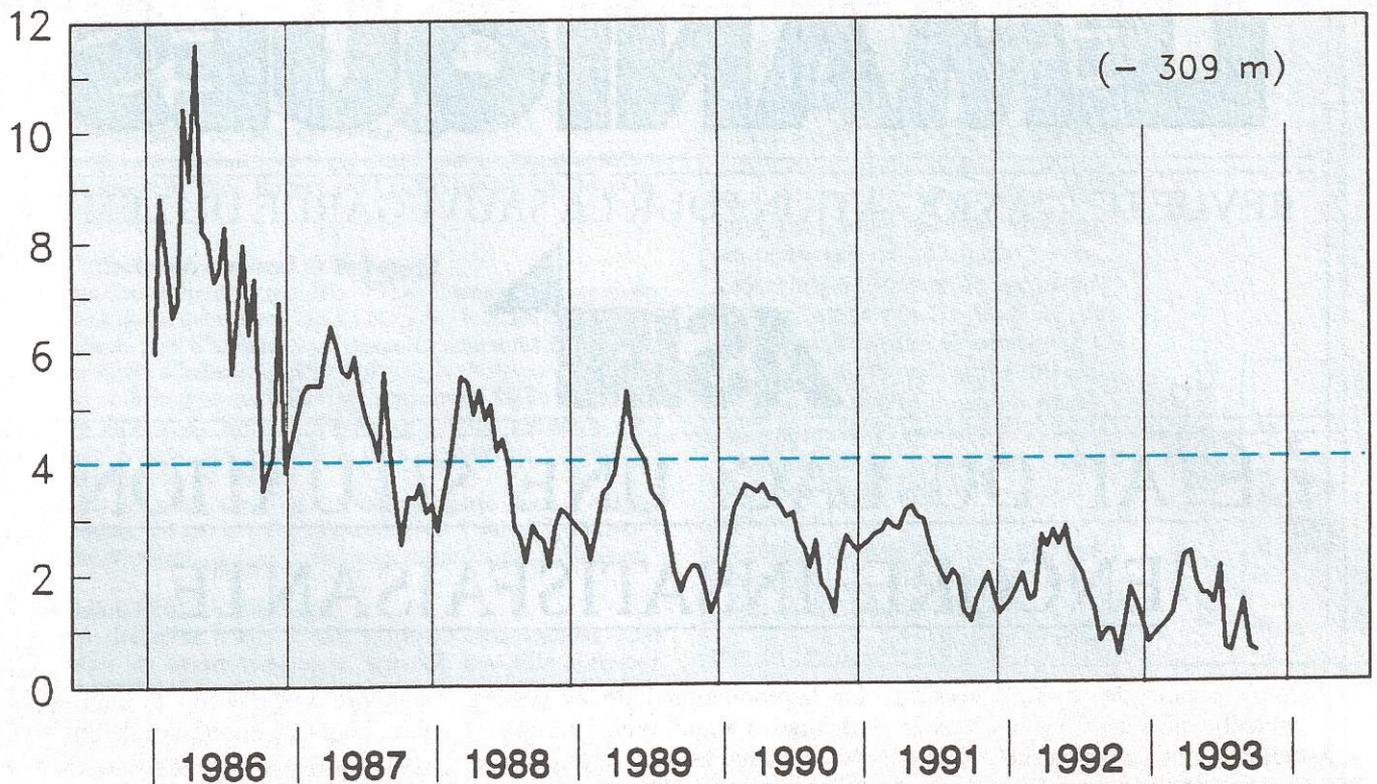


Figure 2: Concentration en oxygène (milligr./litre) au fond du lac (d'après CIPEL, 1993)



nation des eaux profondes. Le déficit en oxygène peut être normalement compensé par la circulation hivernale des eaux, mais pour autant que l'hiver soit suffisamment rigoureux. Or, les hivers rigoureux font défaut depuis plusieurs années et la situation au fond du lac est à nouveau très critique (Fig. 2). On est proche de la situation qui prévalait dans les pires années qu'ait connues le Léman (1976-1978) où l'oxygène avait pratiquement disparu.

Nécessité absolue de poursuivre et d'intensifier nos efforts

Diminuer encore de moitié la quantité de phosphore dans le lac est une nécessité, on l'a vu. Tout doit donc être entrepris pour limiter les rejets de cet élément dans le lac.

L'importance relative des sources de phosphore disponible pour les algues a été évaluée par la CIPEL (Fig. 3). Il apparaît clairement que nos efforts devront porter prioritairement dans les domaines de l'épuration des eaux usées domestiques et industrielles (mise en place et amélioration du système d'assainissement) et de l'agriculture. A cet égard, la carte présentant le nombre d'habitants encore à raccorder à une station d'épuration

est choquante (Fig. 4). Elle témoigne d'un non-respect scandaleux des lois sur la protection des eaux et surtout d'un manque de responsabilité des édiles dans de nombreuses communes du bassin versant du Léman. Le manque de moyens financiers n'explique et surtout ne justifie pas tout.

Dans ce contexte, l'«Opération Rivières Propres» de l'ASL qui consiste à partir à la chasse de tous les déversements polluants souillant les rivières lémaniques, donc finalement le lac, prend toute sa signification. Par un travail de fourmis, effectué grâce à de très nombreux bénévoles

Figure 3: Apports relatifs de phosphore biodisponible au Léman. La quantité estimée est d'environ 600 tonnes/an (d'après CIPEL, 1993)

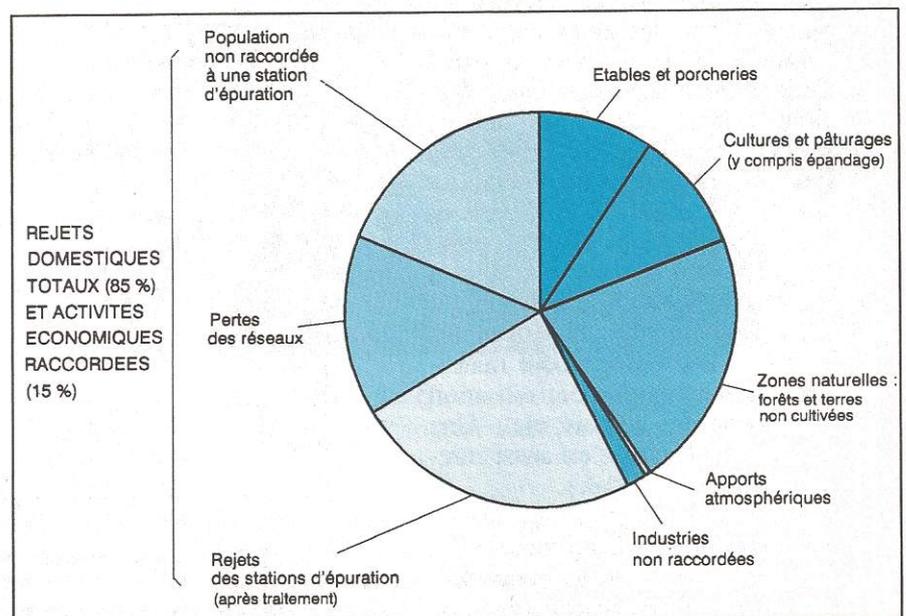
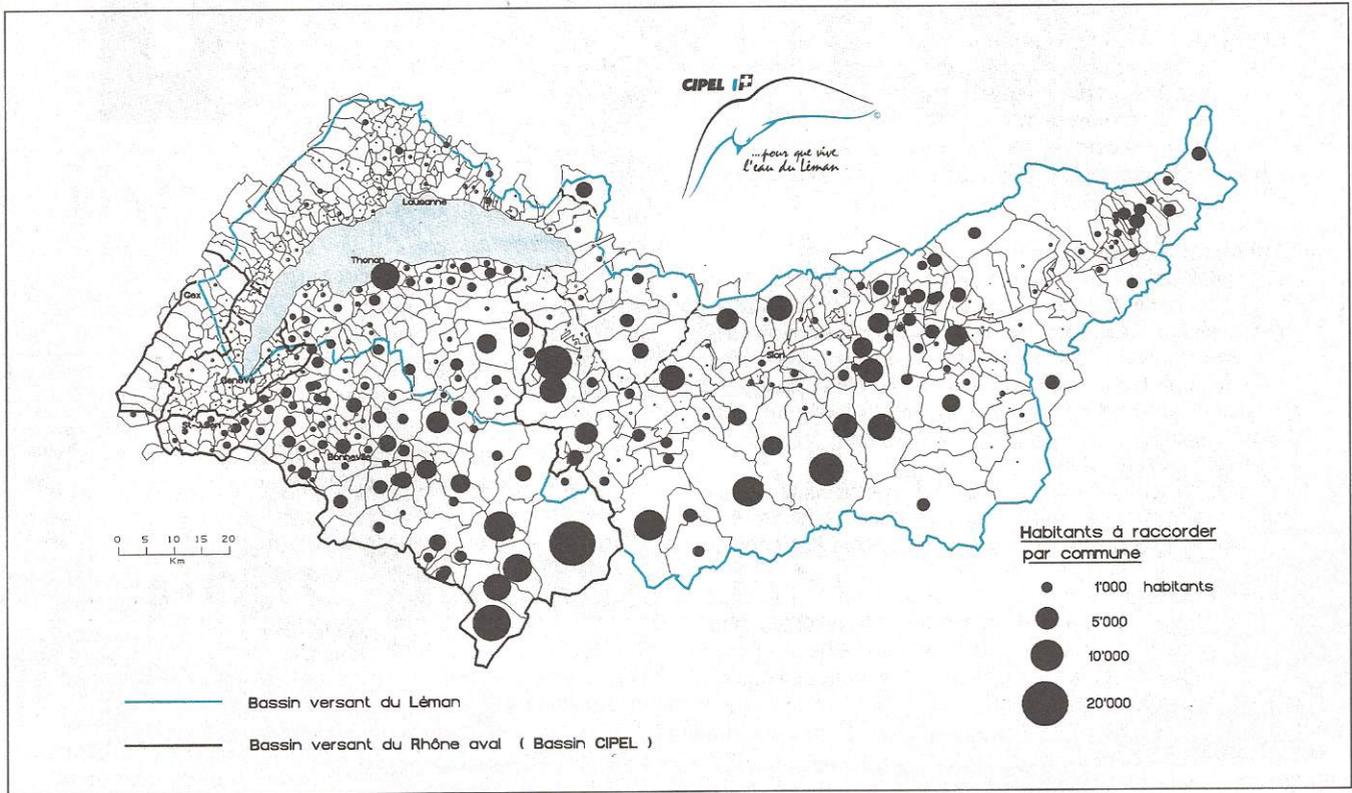


Figure 4: Etat au 1^{er} janvier 1993 du nombre d'habitants (population permanente et saisonnière) encore à raccorder à une station d'épuration (d'après CIPEL, 1993)



(plus de 2000 personnes à ce jour), l'ASL contribue ainsi efficacement à la lutte contre la pollution des eaux du Léman. Toutefois, pour être en mesure de poursuivre cette campagne dont l'utilité est reconnue de tous, l'ASL a besoin de votre soutien.

Devenez marraine ou parrain d'un tronçon de rivière: FS 0,25 ou FF 1.— le mètre de rivière, c'est peu pour vous mais c'est beaucoup pour nous et pour le Léman.*

Jean-Bernard Lachavanne

Références:

- CIPEL 1993 a. Rapport sur les études et recherches entreprises dans le bassin lémanique. Campagne 1992.
- CIPEL 1993 b. La lettre du Léman n° 7.

* Si vous souhaitez soutenir cette opération, vous pouvez contacter le secrétariat de l'ASL par téléphone (022/320 97 88).

Appel aux amoureux du Léman, non membres de l'ASL

A titre personnel, vous souscrivez à l'idée de restaurer et préserver la qualité du Léman, mais vos vœux seront certainement mieux exaucés en adhérant à l'ASL. Avec un nombre de membres en augmentation (aujourd'hui 6000), l'ASL pourra mener davantage d'actions et constituera un groupe de pression plus efficace. Engagez-vous en renvoyant le bulletin d'adhésion ci-dessous à: ASL, Case postale 629, 1211 Genève 4.

BULLETIN D'ADHESION



Date:

Signature:

Je désire devenir membre de l'ASL:

Nom/prénom ou raison sociale:

Adresse:

No postal/Localité:

COTISATIONS ANNUELLES

Francs suisses

- membre individuel: 40.-
- membre collectif et famille: 75.-
- membre junior: 15.-
- membre de soutien: 100.-
- donateur individuel: dès 1000.-
- donateur collectif: dès 2000.-

NOUVELLES DE L'ASL



Exposition des dessins «Opération Rivières Propres»

■ En raison de son succès, l'exposition des dessins illustrant l'«Opération Rivières Propres», au siège de l'UBS à Lausanne, a été prolongée jusqu'au mois de février.

Rappelons que ce concours a été lancé par la Jeune chambre économique de Morges, financé par l'UBS et placé sous le patronage de l'ASL.

Plan d'affectation cantonal de la Venoge

■ Yvette Crot, Olivier Goy et Jean-Pierre Cheneval ont représenté l'ASL à une séance de travail à Lausanne, le 8 février dernier, consacrée au plan d'affectation Venoge. Etaient notamment aussi présents Pierre Chausson et Philippe Vioget du Service cantonal des eaux et de la protection de l'environnement, Nelly Wenger et Philippe Steiner, du Service d'aménagement du territoire, ainsi que Marie-Louise Jost, présidente de l'Association Venoge Vivante, dont l'ASL est membre.

■ A noter par ailleurs que l'Association Venoge Vivante envisage de former un groupe d'habitants destiné à suivre les mises à l'enquête déposées dans les communes irriguées par la Venoge.

«Opération Rivières Propres»

■ A fin décembre 1993, l'ASL disposait des résultats pour 50 rivières du bassin lémanique, soit 630 km. Elle a envoyé 148 dossiers à 136 communes concernées, avec copies aux administrations. 2436 rejets ont été répertoriés, dont 55% de rejets polluants ou suspects de pollution.

■ Pour mener à bien la réalisation de cette action, l'ASL compte, pour quelques mois, un collaborateur de plus, n'émergeant pas au budget de l'ASL. Il s'agit d'Anthony Lehmann, biologiste, qui établira une banque de données géographiques de l'«Opération Rivières Propres» à partir d'une carte informatisée des rivières et des communes du bassin versant lémanique.

■ A fin janvier, Jean-Marcel Dorioz et Alain Gagnaire, du groupe français de l'ASL, ont présenté l'«Opération Rivières Propres» auprès de l'association LIEN-Léman Insertion Environnement et des lycéens de Boège. L'opération a fait également l'objet d'une émission de Radio Thollon.

■ L'exposition «Opération Rivières Propres» a été présente durant le mois de janvier à l'Institut Saint-Raphaël à Sion.

Matériel informatique et de bureau

Grâce à son appel dans le numéro précédent de «Lémaniques», l'ASL a reçu du matériel informatique fort utile. Le Comité remercie vivement les personnes qui ont fait ces dons. Cependant, le nombre de documents à traiter augmentant sans cesse, de même que le nombre de bénévoles, il serait souhaitable que notre association reçoive encore quelques micro-ordinateurs (PC compatibles, Macintosh) ainsi que du simple matériel de bureau (calculatrices, machines à écrire, etc.).

Plutôt que de jeter vos appareils, pensez à l'ASL, en contactant son secrétariat au 022/320 97 88.

Eric Doelker

Edité par ASL: C.P. 629
CH-1211 Genève 4

JAB
1211 Genève 4

Réseau Rhône

■ A l'appel d'André Vincent, ethnologue à la Maison du Rhône à Givors, et de Carinne Berthola-Goncerut, conservateur du Musée du Léman à Nyon, l'ASL a participé à une réunion, le 8 février dernier, en vue de constituer un «Réseau Rhône». Les objectifs de ce réseau seraient de favoriser la mise en commun de tout ce que chaque institution dispose sur le Rhône: circulation d'informations, échange de productions culturelles, constitution d'une banque de données, organisation de journées thématiques, entre autres.

L'ASL dans l'avenir proche, c'est:

- présenter l'exposition «Opération Rivières Propres» à la Maison de la Nature à Montorge, à Sion;
- participer à l'exposition sur les lacs alpins à Annecy.

Le groupe vaudois organise en 1994 cinq activités pour vous, membres ou non de l'ASL.

Samedi 19 mars: A la recherche du castor.

Rendez-vous à 14 h à la gare de Vuflens-la-Ville, promenade guidée par M^{me} Brigitte Dufour-Fallet.

Samedi 7 mai: Visite de la Roselière des Grangettes. Rendez-vous à 8 h 30 sur le parking du port de plaisance de Villeneuve. Visite sous la direction d'Olivier Epard et Christian Widmann. Prendre des jumelles.

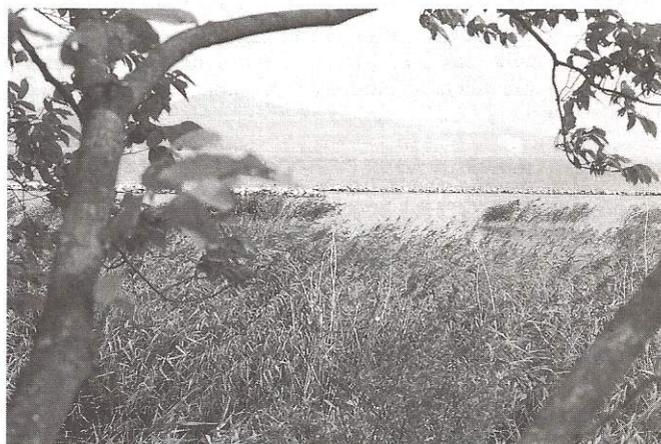
Samedi 28 mai: Journée portes ouvertes à l'Institut national de recherches agronomiques (INRA) de Thonon-les-Bains.

Rendez-vous au débarcadère d'Ouchy (horaire à définir).

Samedi 17 septembre: Visite de l'Arboretum d'Aubonne
Horaire à définir.

Samedi 22 octobre: Visite de la Station d'épuration de Vidy.
Rendez-vous à 10 h devant la STEP, dont le personnel dirigera la visite.

Toutes les activités ont lieu par n'importe quel temps. Elles durent en général de 2 à 4 heures. Une somme de FS 5.— par personne (payable sur place) sera demandée pour couvrir les frais d'organisation.



La Roselière des Grangettes, un lieu protégé à défendre à tout prix (photographie: Jean-Louis Moret).

Inscription auprès de: ASL groupe vaudois 021/323 40 72 (Biomédilab, Avenue Tissot 4, 1006 Lausanne).

Il est possible de regrouper les participants pour éviter les déplacements avec plusieurs voitures.